

Pôle développement

Direction du tourisme et des canaux

Dossier suivi par : Bruno LOIRE
Tél. / Fax : 03 80 44 40 11 / 03 80 44 40 11
Courriel : bloire@cr-bourgogne.fr**4e rencontre du groupe technique « données véloroutes – voies vertes »****Organisée le 18 décembre 2014 à Dijon**

L'important réseau bourguignon de véloroutes et voies vertes apporte à notre région une notoriété européenne cohérente avec l'ambition affichée de développement d'un tourisme respectueux des principes du développement durable. Il positionne la destination dans le cercle fermé des 3 destinations les plus prisées de France.

Afin de conserver leur rang national et européen de cette destination cyclable de premier plan et de consolider une attractivité qui génère plus de 46 millions d'euros de retombées économiques par an pour la Bourgogne, la région, les départements et les agglomérations ont décidé de mettre en commun leurs savoirs faire et d'engager une géolocalisation concertée et coordonnée des réseaux d'infrastructures cyclables : ainsi est né le groupe « données 3V » animé par le conseil régional.

Constatant l'hétérogénéité voire l'absence de données géomatiques permettant de caractériser le réseau d'itinérance cyclable bourguignon, la région Bourgogne, avec l'appui de GéoBourgogne, organise en 2013 la première rencontre des maîtres d'ouvrages impliqués dans la réalisation des véloroutes et voies vertes.

Dès la première rencontre, les participants conviennent du déficit de données relatives aux tracés des infrastructures cyclables (précision des tracés, discontinuités, erreurs topologiques...) et de leurs données attributaires (types de voies, nature de revêtements, positionnement des panneaux de signalisation, services...). Ils font aussi le constat d'incompatibilité des données produites avec les outils modernes exploités par les acteurs de la mise en tourisme et mis à disposition des clientèles (navigation, calcul d'itinéraire, information en temps réel sur la qualité des voies et services offerts...).

Tous confrontés aux exigences de la programmation, du suivi et de l'évaluation des programmes d'investissement et d'entretien qui leurs sont confiés mais aussi des retombées économiques des réseaux gérés, ils décident de relever un certain nombre de défis qualitatifs et quantitatifs, notamment celui d'améliorer la qualité des données caractérisant les réseaux d'infrastructures.

De 2013 à 2014, le groupe initial s'enrichit et se renforce progressivement de compétences nouvelles au travers de la présence régulière des "départements et régions cyclables" (DRC), de la "mission nationale véloroutes voies vertes" (MN3V), du "centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement" (CEREMA), de la "direction régionale de l'aménagement et du logement" (DREAL), du "comité régional du tourisme de Bourgogne" (CRT) et, depuis fin d'année 2014, de représentants de la région et du comité régional du tourisme de Franche-Comté.

Fin 2014, le groupe de travail "données 3V", animé par la région Bourgogne et GéoBourgogne, a défini des objectifs à réaliser en 2015, dont :

- l'amélioration de la précision des tracés des itinéraires existants et à venir ;
- l'enrichissement et la standardisation de la connaissance sur la qualité des réseaux ;
- le partage et mise à disposition des données produites ;
- une démarche de mise à jour régulière des données.

L'émulation produite laisse supposer que d'autres sujets communs, sur lesquels concertation et coordination semblent opportuns, pourraient être abordés dans les mois à venir (complémentarité des réseaux d'itinérance, organisation des comptages, signalétique et itinéraires...). Ces nouveaux sujets, plus transversaux, ainsi que la création au 1er janvier 2016 de la future grande région Bourgogne Franche-Comté, nécessiteront d'élargir le cercle des acteurs invités à contribuer au rayonnement de la destination d'itinérance cyclable sur nos territoires.



Bruno LOIRE

Chargé de mission
Direction du Tourisme et des Canaux
Région Bourgogne
17 boulevard de la Trémouille
CS 23502 – 21035 Dijon Cedex

03 80 44 40 11 / 06 02 50 77 15
bloire@cr-bourgogne.fr